

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

Voilà un exemple typique de l'hypocrisie d'un gouvernement à l'égard des pêcheurs. Le gouvernement et ses ministres dépendent sans compter pour leur petite propagande personnelle. Le comble, c'est que l'autre ministre des Pêches a dû payer la moitié des frais de la campagne publique du ministre des Transports. Il semble y avoir beaucoup de ministres des Pêches à la Chambre. Nous souhaitons souvent que le véritable ministre des Pêches se manifeste.

En vertu de ce projet de loi, voici encore un programme de prêts pour les pêcheurs que l'on prend au ministère des Pêches et des Océans et que l'on transfère aux petites entreprises sous les auspices d'un nouveau ministre qui n'exerce aucun contrôle sur la gestion des pêches. Un pêcheur en difficulté en raison des conditions climatiques ou parce que la saison est mauvaise ou autre, ne pourra plus s'adresser à son propre ministre, à celui qui devrait être responsable de lui. Ce projet de loi représente le coup fatal pour les pêcheurs en ce qui concerne leur ministère des Pêches et leur ministre.

En examinant les recherches que j'ai faites au sujet de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, en 1980, j'ai découvert ce que l'actuel ministre des Pêches, alors critique de son parti dans ce domaine, a déclaré à l'époque. Il a dit qu'il aimerait faire quelques observations sur le projet de loi C-28, visant à proroger la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche. Voici ce qu'il a déclaré:

Bien entendu, mes critiques sont toujours positives. A notre avis, la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche a été un programme assez réussi. C'est le genre de programme qui laisse les pêcheurs eux-mêmes prendre l'initiative. Nous applaudissons à l'objectif de cette mesure qui est de relever le plafond des prêts individuels. La période de remboursement sera portée de 10 ans à 15 ans, et le plafond des prêts au cours des trois prochaines années sera relevé à 250 millions de dollars.

Le projet de loi à l'étude fait exactement le contraire. Il ne tient pas compte du plafond pour les pêcheurs particuliers, lequel est ramené de 150 000 \$ à 100 000 \$. Un peu moins de 10 p. 100 des pêcheurs ont contracté des prêts supérieurs à cette somme. Cependant, je dois signaler au gouvernement et au ministre d'État chargé des Petites entreprises (M. Valcourt) que les frais des entreprises de pêche, pour les bateaux, le matériel et ainsi de suite, augmentent chaque année. Il faut investir au moins 150 000 \$ pour créer une entreprise de pêche, même pour pratiquer la pêche côtière. Bien entendu, le délai pour le remboursement a été ramené à dix ans au lieu de 15, comme le prévoit la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

• (1300)

Lorsque ce projet de loi sera renvoyé au comité plénier, j'ai l'intention de demander au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme (M. Valcourt) d'accepter un amendement en vue de rétablir à 150 000 \$ le plafond des prêts. Étant donné qu'un plafond d'environ 2.5 milliards de dollars est prévu pour les petites entreprises, je suis sûr que cet amendement ne causera aucun problème et que le ministre n'aura aucun mal à l'accepter. En réalité, il améliorera le projet de loi. En outre, je lui demanderai d'accepter un amendement

visant à prolonger la durée du prêt à 15 ans comme le prévoyait la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, au lieu de dix, comme le prévoit actuellement la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Ces deux amendements contribueront fortement à rendre le projet de loi plus acceptable aux yeux des députés de l'opposition, surtout ceux qui représentent des localités de pêche.

Ma critique de la façon dont le gouvernement traite les pêcheurs va plus loin. J'ai déjà mentionné certains des programmes qui ont été coupés, massacrés. L'un des principaux programmes dont le gouvernement a amputé le financement est le Programme des ports pour petits bateaux.

Je sais que le ministre a eu l'occasion récemment de se rendre à Val Comeau, et qu'à l'occasion de cette visite, les pêcheurs lui ont mené la vie dure, et à juste titre. Les fonds affectés au Programme des ports pour petits bateaux sont très insuffisants. Cette année, les crédits se sont élevés à 47 millions de dollars.

Au cours des trois dernières années, le comité des pêches et des océans a demandé au gouvernement d'accroître énormément les crédits des ports pour petits bateaux. Mon collègue du Nouveau parti démocratique qui siège à ce comité sait très bien de quoi je parle. Le comité des pêches et des océans a été unanime pour dire qu'il fallait beaucoup plus d'argent pour ce programme.

Le sous-ministre des Pêches a dit au comité que s'il n'y avait plus de crédits, 150 quais et ports allaient être fermés au Canada, dont 13 dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard.

Cela en dit long sur ce gouvernement et sur son attitude vis-à-vis des pêcheurs du Canada.

J'en reviens à l'entente Canada-France, à laquelle participent pratiquement tous les ministères du gouvernement à l'exception du ministère des Pêches. C'est le ministère des Pêches qui devrait représenter les points de vue des pêcheurs de notre pays dans le cadre de cet accord. Aux Affaires extérieures, la main gauche ne sait jamais ce que fait la droite. Le ministre qui devrait être responsable des rapports avec les pêcheurs et de leurs préoccupations, celui qui devrait représenter les pêcheurs de notre pays a laissé filer cette responsabilité.

Un article d'un de nos quotidiens d'aujourd'hui souligne que nous assistons à la désintégration du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Depuis l'arrivée de ce gouvernement au pouvoir, le ministère des Pêches a été tellement dévalorisé qu'il est devenu pratiquement une simple division.

Certes, le ministre a une auto, un chauffeur; mais pas grand-chose d'autre. Le ministre des Pêches ne défend pas les droits des pêcheurs du Canada au conseil des ministres.

Sur la côte ouest, nous avons la question de Kemano, où l'on parle encore une fois d'abaisser le niveau de l'eau. Là encore, le ministre ne prend pas la défense des pêcheurs de la côte ouest.